

# L'instant



n° 11  
19 juin 2014

par le **SNITPECT-FO**

**Les directeurs défendant leurs proposés à « divi » en réunion d'harmonisation à la MIGT**



L'instant TV est la nouvelle e-lettre, légère et décalée du SNITPECT à destination des agents de la DTec TV.

Elle est rédigée par l'équipe locale du SNITPECT. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et à nous rejoindre.

Contact :

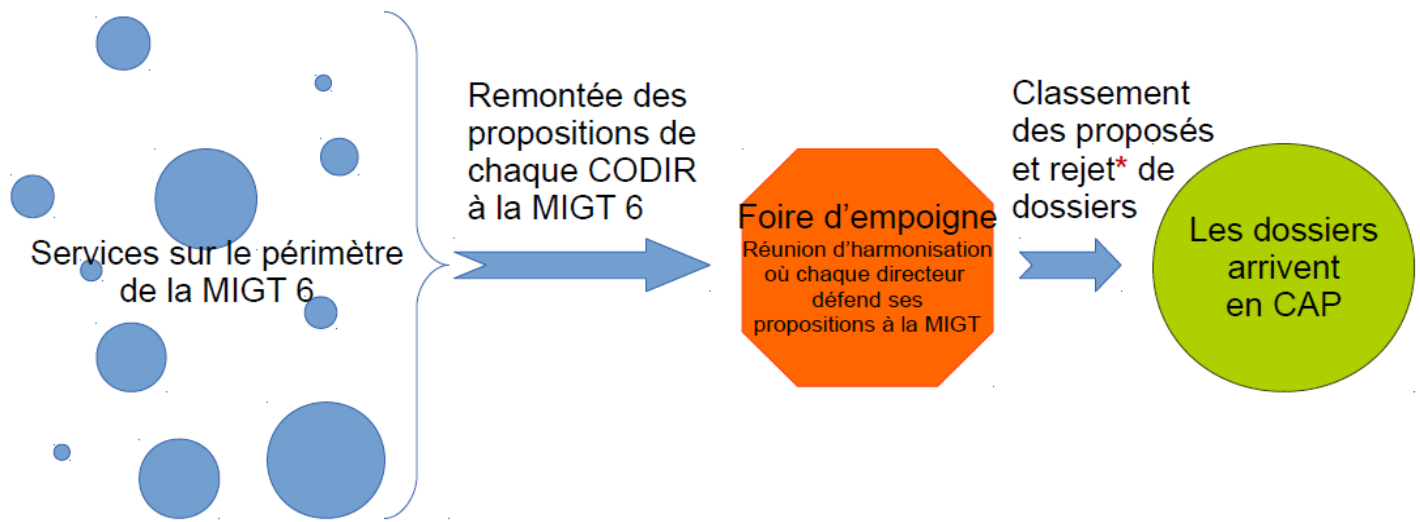
[snitpect-fo.syndicats.oh.certu@cerema.fr](mailto:snitpect-fo.syndicats.oh.certu@cerema.fr)

## *L'instant* Cerema – Les promotions à « divi »

Dans un lointain passé, le CERTU voyait les dossiers de ses proposés à « divi » quasi automatiquement remonter en CAP. Un système d'harmonisation nationale, doublée d'une retenue polie du nombre de propositions, a permis pendant longtemps d'échapper à la foire d'empoigne.

Aujourd'hui, les proposés à « divi » du Cerema Territoires et ville sont harmonisés par la MIGT 6 ! C'est une chance pour les ITPE qui restent ainsi ancrés dans le paysage ministériel et qui peuvent dès lors promouvoir leur carrière aussi bien à l'intérieur et qu'à l'extérieur du Cerema. C'est un défi pour l'équipe dirigeante qui va devoir montrer les muscles et venir bousculer des arrangements déjà établis de longue date entre les autres services du périmètre de la MIGT 6 !

Petit schéma explicatif du parcours d'un dossier de proposé à divisionnaire :



Dans chaque service le SNITPECT s'attache à :

- vérifier que le nombre de proposés est suffisant
- alerter sur les propositions non conformes aux critères administratifs

\* Les dossiers des proposés rejetés à cette étape ne peuvent jamais être défendus par les OS

Nous ne recommandons pas la pratique du dopage pour être le meilleur à la foire d'empoigne, ni le manque de fair-play. Nous soutenons cependant notre direction dans cette épreuve qui aura lieu le 3 juillet. Cher directeur, le SNITPECT DTec TV est votre meilleur club de supporters dans cet exercice ! Soutenez les dossiers de vos proposés !



#### Quelques arguments :

- L'élargissement du périmètre de la MIGT nécessite mathématiquement un nombre de dossiers remontés à la CAP plus important.
- Le taux « promus sur promouvables » de 12 % est un indicateur à prendre en compte par rapport à l'ensemble du périmètre de la MIGT. La DTec TV, de part son positionnement, est un service qui accueille un grand nombre d'ITPE promouvables.
- Le profil des proposés du Cerema Territoires et ville est parfois atypique mais n'est en rien bloquant. La charte de gestion des ITPE négociée en 2011 prend en compte les profils d'experts.
- Nos proposés « divi » sont aussi bons que les autres.

Je vous invite à consulter le dernier bulletin d'info du SNITPECT au niveau national : [ICI](#)